

VIVOX^{NV}

GENTSESTEENWEG 121 – B 8530 HARELBEKE
TEL: +32/56/711 711 - INFO@VIVOX.BE

INSTALLATION, MISE EN SERVICE, ENTRETIEN ET INSTRUCTIONS D'UTILISATION

GÉNÉRATEURS D'AIR CHAUD

TYPES 45SS/60SS/85SS/130SS/190SS/285SS/425SS
45SC/60SC/85SC/130SC/190SC/285SC/425SC



Lisez ce document dans sa totalité avant de commencer l'installation.

Le manuel du brûleur et le manuel du dispositif de chauffage, le manuel du thermostat et le rapport de la mise en service font partie intégrante du dispositif de chauffage en doivent être soigneusement sauvegardés et transmis au cas de changement de propriétaire.

Une installation, réglage, changement, réparation ou entretien mal exécutés peuvent mener à un préjudice matériel ou des blessures qui peuvent même être mortelles. Tout travail doit être entrepris par des techniciens agréés.

Si l'installation, la mise en service et les instructions d'entretien et d'utilisation ne sont pas respectés, ayant pour conséquence une mal-fonction du dispositif qui éventuellement mène à un préjudice matériel du dispositif ou de l'environnement où le dispositif est installé, aucune charge ne peut être retenue contre VIVOX.

Le dispositif de chauffage ne peut être utilisé que pour le champ d'application décrit dans le manuel (voir 5.1).

Sous réserve des modifications.

Handleiding beschikbaar in het nederlands
Bitte fragen Sie das technisches Handbuch im Deutsch.
Manual in english available

Pour garantir la conformité à la législation et pour améliorer la qualité du produit, nous nous réservons le droit de modifier les données dans ce manuel à chaque instant.

Tout référence aux normes, lois, directives, codes de conduite ou d'autres recommandations concernant l'usage et l'installation des dispositifs de chauffage et auxquelles on pourrait référer dans des brochures, spécifications, offertes et manuels d'installation, d'opération et d'entretien n'est faite que par titre d'information et de soutien et n'est réputée valable qu'au moment de la publication. VIVOX ne peut pas être tenu responsable pour les choses qui sont dues à la révision ou à l'introduction de nouvelles lois, normes, directives, codes de conduites ou d'autres recommandations.

La réimpression ou la publication partielles ou complètes de ce document ne sont permises que pour des buts d'entretien des dispositifs de chauffage VIVOX.

Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un générateur d'air chaud VIVOX.

Un produit novateur, moderne, de qualité avec un haut rendement et une longue durée de vie.

Nous sommes fières de fabriquer un produit belge qui assure un environnement de travail confortable, chaud et sûr et ceci en combinaison avec la service personnelle et professionnelle que vous méritez. Si vous avez des questions ou des remarques concernant notre produit, veuillez bien nous contacter via 056/711711 ou info@vivox.be.

TABLE DES MATIÈRES

1. FICHE TECHNIQUE		3
2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ	2.1 Carburant	6
	2.2 Fuites de gaz	6
	2.3 Fuite de fioul	6
	2.4 Alimentation électrique	6
	2.5 Usage	6
	2.6 Ouvertures de ventilation	6
	2.7 Entretien	6
3. DESCRIPTION GÉNÉRALE		7
4. IDENTIFICATION		8
5. PRESCRIPTIONS D'INSTALLATION	5.1 Général	8
	5.2 Montage	8
	5.3 Aménée d'air comburant et évacuation des gaz brûlés	9
	5.4 Ventilation de la pièce	10
	5.5 Grilles d'aspiration	10
	5.6 Grilles de soufflage	11
	5.7 Connexion au système de tubes	11
	5.8 Connexion électrique	11
	5.9 Thermostat	13
	5.10 Alimentation du mazout	13
	5.11 Connexion de gaz	13
	5.12 Brûleur	13
	5.13 Contrôles de puissance	14
6. MISE EN SERVICE	6.1 Inspection avant la mise en service	14
	6.2 Démarrage	14
	6.3 Réglage du brûleur fioul domestique	14
	6.4 Réglage du brûleur gaz	15
	6.5 Système d'apport d'air et sécurités	15
	6.6 Contrôle sécurités	16
	6.7 Livraison	16
7. ENTRETIEN	7.1 Intervalle travaux d'entretien	17
	7.2 Sécurités et nécessaires pendant l'entretien	17
	7.3 Directions à suivre pendant l'entretien	17
	7.4 Contrôles à effectuer par un technicien agréé	18
8. RÉPARATIONS		20
9. LISTE DES PIÈCES		20

10. DÉMONTAGE		22
11. TRANSPORT		22
12. FIN DE LA DURÉE DE VIE		22
13. INSTRUCTIONS	13.1 Fonctionnement	23
	13.2 Sécurité	23
	13.3 Service	23
	13.4 Liste de contrôle	23
	13.5 Entretien et sécurité	23
	13.6 Réparation	24
	13.7 Immobilité	24
14. GARANTIE		24
15. DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ		25
16. REMARQUES		26

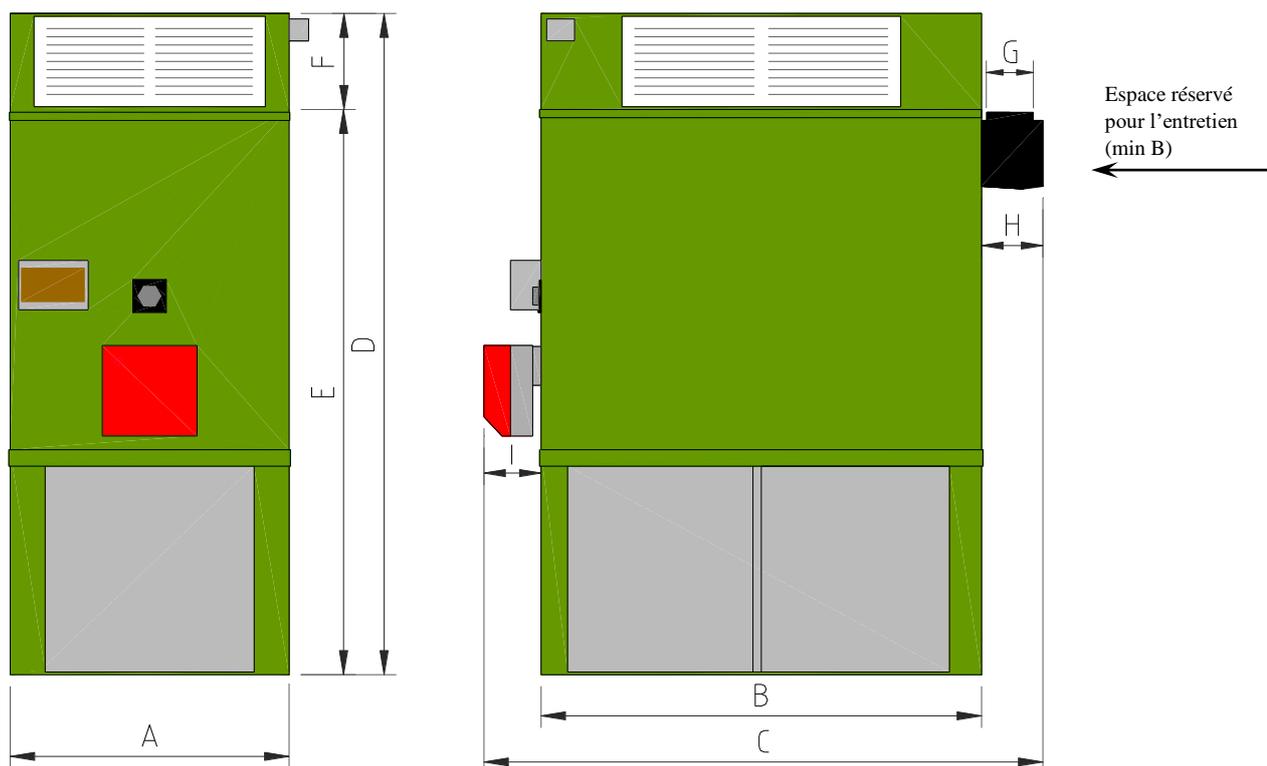
Supplément:

MANUEL D'INSTRUCTIONS BRÛLEUR

Manuel régulateur VIVOX MCX

Rapport de mise en service

1. FICHE TECHNIQUE



Pour les dispositifs de type combustion étanche, la dénomination change de ...SS à ...SC.

Le dispositif 45 SS n'est disponible qu'au gasoil.

Pour les distances minimales autour du dispositif, consultez les instructions de l'installation.

Fioul année de construction 2019

Type	45SS	60SS	85SS	130SS	190SS	285SS	425SS
Débit calorifique max (PCS) kW	55.5	72.1	95	148.5	223	347.1	516
Débit calorifique max (PCI) kW	52	67.5	89	139	209	325	483
Puissance nominale max kW	48	61	81	128	190	297	439
Puissance nominale min kW	36	51	66.6	97.6	110	180	258
Rendement (B23, C53/C13*, C33*) à puissance nominale max (PCI) %	91,3	90,8	91/ 92*	91,7	90,5	91,4	91
Rendement (B23, C53/C13*, C33*) à puissance nominale max (PCS)%	86,8	85,7	85,9	86,5	85,4	86,2	85,8
Rendement (B23, C53/C13*, C33*) à puissance nominale min (PCI)%	94,4	92,8	93,1	93	95,3	95,1	96
Rendement (B23, C53/C13*, C33*) à puissance nominale min (PCS)%	89,1	87,5	87,8	87,8	89,9	89,7	90,6
Débit d'air m ³ /h	3.570	5.270	7.680	12.000	15.330	27.250	32.950
Pression statique plénum Pa	40	50	60	70	70	70	45
Brûleur gasoil	2tr	2tr	RG2D	RG3D	RL34MZ	RL34MZ	RL50
Bruit 1m dBA	65	64	70	72	72	78	76
Poids kg	155	175	225	370	510	770	1300
Dimensions mm							
A Largeur standard/serre°	560	560	725	1000/1120°	1000/1120°	1240/1360°	1610
B Longueur standard/serre°	870	870	960	1160/1280°	1580/1700°	2090/2210°	2410
C Longueur totale (gasoil)	1410	1410	1405	1660	2080	2880	3250
D Hauteur	1910	1910	2160	2300	2410	2660	3355
Hauteur serre	1910	1910	2160	2285	2140	2680	-----
E Hauteur sans plénum de diffusion (stand.)	1420	1420	1570	1920	2050	2300	2895
F Hauteur plénum de diffusion (standard)					360	360	460
G Ø Cheminée	130	130	150	200	200	250	300
Ø Amenée d'air comburant version étanche	125	125	125	150	150	200	250
H	210	210	235	270	270	320	370
I gasoil	340	340	210	230	230	470	470
Moteur kW	0,245	0,52	0,75	1,1	1,5	3	5,5
Moteur kW ventilation renforcée	0,55	-----	1,1	1,5	2,2	4	7,5
Câble électrique 230 V	3G1,5 ²	3G1,5 ²	4G2,5 ²	4G2,5 ²	4G2,5 ²	4G4 ²	4G6 ² **
Disjoncteur	2 x 10A	2 x 10A	3 x 20 A	3 x 20A	3 x 20A	3 x 25A	3 x 32 A*
Câble électrique 400 V	Mono 230V		5G2,5 ²	5G2,5 ²	5G2,5 ²	5G2,5 ²	5G4 ²
Disjoncteur	2 x 10A	2 x 10 A	4 x 20 A	4 x 25 A			
e _{l,max} W	200	200	190	390	600	600	600
e _{l,min} W	200	200	190	380	500	500	500
e _{l,cb} W	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5
Rendement d'émission η _{s,low} %	88	89.7	90.8	91.3	92	92.7	91.2
Efficacité énergétique saisonnière η _{s,h} %	74.8 (79.8***)	73.9	75.3	75.8 (78.2***)	78.8	79.3	78.7
Nox mg/kWh Hs	<135	<150	<180	<180	<150	<150	<150

Remarques *: Le type 425SS doit être sécurisé avec disjoncteur type "moteurs" (le type universel ne suffit pas).

** : en cas de ventilation renforcée, l'arrivée du courant devient plus large au 3x230V: 4G 10², automate 40A.

*** : à la demande.

Au 400 V le conducteur du neutre est nécessaire.

Protéger le dispositif contre les contacts indirects avec l'électricité (p.ex. interrupteur différentiel).

Pour toute autre dimension, consultez SA VIVOX.

Sous réserve de modification, selon les conditions générales de vente à la facture.

Manuel 17.2(23-07-'18)

GAZ année de construction 2019

Type	60SS	85SS	130SS	190SS	285SS	425SS
Débit calorifique max (PCS) kW	74	99	154	233	362	538
Débit calorifique max (PCI) kW	67	89	139	209	325	483
Puissance nominale max (B23, C53/C13*, C33*) kW	60.8	81/ 82*	128	190	297	439
Puissance nominale min kW	47.5	54	99	126	155	260
Rendement (B23, C53/C13*, C33*) à puissance nominale max (PCI)%	90,8	91/ 92*	91,7	90,3	91,4	91
Rendement (B23, C53/C13*, C33*) à puissance nominale (PCS)%	81.5	81.4/ 82.5*	82.3	81.1	82	81.7
Rendement (B23, C53/C13*, C33*) à puissance nominale (PCI)%	94	94.7	93.3	93.8	96.3	96.6
Rendement (B23, C53/C13*, C33*) à puissance nominale (PCS)%	84.4	85.3	83.8	84.5	86.4	86.7
Débit d'air m ³ /h	5.170	7.680	13.500	17.300	27.000	32.700
Pression statique plénum Pa	50	65	75	75	70	45
Brûleur gaz	2tr	2tr	2tr	2tr	2tr	2tr
Bruit à 1 m dBA	64	70	74	74	78	76
Poids kg	175	225	370	510	770	1300
Dimensions mm						
A largeur standard/serre°	560	725	1000/1120°	1000/1120°	1240/1360°	1610
B longueur standard/serre°	870	960	1160/1280°	1580/1700°	2090/2210°	2410
C longueur totale	1330	1445	1710	2150	2990	3360
D hauteur	1910	2160	2300	2410	2660	3355
hauteur serre	1910	2160	2285	2140	2680	-----
E hauteur sans plénum de diffusion (standard)		1570	1920	2050	2300	2895
F hauteur plénum de diffusion (standard)				360	360	460
G Ø cheminée	130	150	200	200	250	300
Ø amenée d'air comburant version étanche	125	125	150	150	200	250
H	210	235	270	270	320	370
I gaz	250	250	280	300	580	580
Moteur kW	0,52	1.1	1,5	2.2	3	5,5
Moteur kW ventilation renforcée	-----	1.5	2.2		4	7,5
Câble électrique 230 V	3G1,5 ²	4G2,5 ²	4G2,5 ²	4G2,5 ²	4G4 ²	4G6 ² **
Disjoncteur	2 x10A	3 x 20A	3 x 20A	3 x 20A	3 x 25A	3 x 32 A*
Câble électrique 400 V	Mono 230V	5G2,5 ²	5G2,5 ²	5G2,5 ²	5G2,5 ²	5G4 ²
Disjoncteur		4 x 20 A	4 x 25 A			
e _{lmax} W	180	180	350	530	600	600
e _{lmin} W	160	160	320	510	500	500
e _{lsub} W	<5	<5	<5	<5	<5	<5
Rendement d'émission η _{s,flow} %	90.3	92.3	92.3	91.9	93.4	91.9
Efficacité énergétique saisonnière η _{s,h} %	72.2	74.9	73.7	73.9	77.6 (84***)	76.7 (82***)
Nox mg/kWh Hs	<70	<80	<80	<80	<70	<70

Remarques *: Le type 425SS doit être sécurisé avec disjoncteur type "moteurs" (le type universel ne suffit pas).

** : en cas de ventilation renforcée, la section d'apport devient plus large au 3x230V: 4G 10², automate 40A.

*** : à la demande.

Au 400 V le conducteur du neutre est nécessaire, au 3x230V le transformateur de séparation est nécessaire. Protéger le dispositif contre les contacts indirects avec l'électricité (p.ex. interrupteur différentiel).

Données supplémentaires pour gaz naturel: dispositif type: B23, C33 et C53 disponibles. Pour 60SS et 85SS ainsi que C13.

La pression de transport de gaz maximale est 150 mbar. Pour une pression plus haute, il faut avoir un régulateur de pression avec clapet de sécurité haute pression.

LES DISPOSITIFS VIVOX SONT CONFORMES À CE gasoil et gaz (gaz: Technigas CE/0461/E0129&E0609).

Pour gaz, une inspection de la chaudière avec brûleur est imposée par la loi, sinon la mise en service est INTERDITE.

Sous réserve de modification, selon les conditions générales de vente à la facture.

Manuel 19_1(26-12-'18)

2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ

2.1 Carburant

Il est interdit d'utiliser un autre carburant ou pression d'alimentation que celui spécifié sur la plaque du brûleur.

Il est interdit d'installer un autre type de brûleur sur le chauffage que celui spécifié sur le rapport de la mise en service.

2.2 Fuites de gaz

Il est interdit de mettre en marche l'appareil en cas de perception d'odeur de gaz ou de fumée. Dans ce cas:

- Coupez le gaz du dispositif et du compteur de gaz ou de l'entrée du bâtiment.
- Ne touchez pas d'interrupteurs, ne téléphonez pas, aussi pas avec un GSM, n'utilisez pas de dispositif qui peut causer une flamme.
- Ouvrez les portes/fenêtres non motorisées.
- Demandez une intervention urgente au personnel qualifié ou à la compagnie de gaz.
- Évacuez le bâtiment.

2.3 Fuites de fioul

Fermez le robinet du filtre de fioul et celui du départ de fioul du réservoir.

Nettoyez la pollution le plus vite possible.

2.4 Alimentation électrique

Le générateur d'air chaud est un dispositif électrique et doit dès lors être mis à la terre.

Il est interdit de tirer aux câbles électriques ou de les tordre, mêmes s'ils ont été déconnectés.

Ne placez le chauffage pas dans un environnement avec de forte interférence électromagnétique.

2.5 Usage

L'usage par les enfants ou les personnes inaptes non assistées n'est pas permis.

Les dispositifs ne peuvent jamais être placés dans une zone explosive (zone 0,1,2,20,21,22), ni à proximité de matières inflammable, ni à une hauteur de plus de 1000 m au-dessus du niveau de la mer. Ils ne sont pas non plus résistants aux jets d'eau directs et ils ne conviennent pas à être placés dehors ou dans des milieux humides ou agressives.

Il est interdit de toucher le dispositif et la cheminée pendant ou peu de temps après le fonctionnement.

Il est interdit d'utiliser le dispositif pour d'autres buts que ceux spécifiés dans ce manuel.

Installez le dispositif dans une pièce correctement ventilée.

Il est interdit de placer le dispositif dans un local qui peut être en pression négative.

Il est interdit de placer des objets sur le dispositif ou de les introduire à travers la grille de soufflage.

Laissez une espace libre d'environ 2 mètres autour du dispositif.

Nettoyez régulièrement les filtres d'aspiration d'air.

Il est interdit de faire fonctionner le dispositif sans que tous les panneaux et couvertures soient montés.

Il est interdit de couper l'électricité avec un ventilateur tournant, sauf en cas d'urgence.

Ne touchez pas au dispositif avec les pieds nus ou avec une partie du corps mouillée.

Ne jamais enlever des étiquettes ou plaques du dispositif de chauffage, ceux-ci doivent être visible pendant toute la durée de vie du dispositif.

Désactivez le dispositif pour remplir le réservoir de carburant.

2.6 Ouvertures de ventilation

Il est interdit de fermer (partiellement) les ouvertures de ventilation de la pièce où le chauffage se trouve.

2.7 Entretien

Si on aperçoit un son ou une odeur étrange ou un autre phénomène anormal, le dispositif doit être arrêté.

En général, toute intervention et réparation ou entretien doit être fait exclusivement par des techniciens qualifiés.

En cas de dysfonctionnement du brûleur, le coffret de sécurité peut être réarmé 5 fois au maximum avec à chaque fois une période d'attente de 3 minutes.

L'entretien doit se passer annuellement pour garantir un fonctionnement sûr et fiable.

En fonction de l'environnement dans lequel le dispositif a été installé, un entretien plus régulier peut être nécessaire.

Toute intervention est interdite avant que l'alimentation électrique et l'alimentation en carburant ont été coupées.

Il est interdit de changer des sécurités ou des dispositions sans l'autorisation du fabricant.

3. DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les dispositifs ont été développés pour chauffer des pièces industrielles et commerciales.

L'usage est permis à une température de 0-30 °C et à une humidité relative de maximum 90%.

Le fioul utilisé doit être le fioul qui est utilisé par défauts en Belgique, voir NBN T52-716.

Les **générateurs d'air chaud VIVOX** sont construits en 7 capacités de 52 à 483 kW, selon le principe d'échange thermique direct, fonctionnant sur le gaz ou le fioul. Mis directement au sol, ils peuvent être utilisés pour soufflage libre ou raccordement sur gaines. Une combinaison des deux reste possible.

La **chambre de combustion** est construite d'acier inoxydable résistant à la chaleur. La combustion de la flamme dans la cheminée assure une combustion optimale. La forme spéciale combine un bon transfert thermique, une température homogène et une perte de pression de l'air chaud très basse.

L'échangeur est construit entièrement d'acier inoxydable. Ceci garantit une durée de vie quasi illimitée, même dans des circonstances difficiles. Les tuyaux rectangulaires, en combinaison avec les déflecteurs spécialement formés - aussi d'acier inoxydable - donnent un transfert thermique très haut et une perte de pression basse.

L'enveloppe, fabriquée en acier galvanisé, est isolée par des panneaux en fibre de verre, avec écran alu. Pour le type de la serre, le pied du ventilateur est en outre complètement galvanisé. Certains types de pieds de ventilateurs ne comportent même plus de soudures pour éviter une corrosion éventuelle. Chaque dispositif est fini avec un vernis double.

Les **ventilateurs centrifuges à double aspiration**, un ou deux selon la capacité du dispositif, sont galvanisés. Ils sont équilibrés statiquement et dynamiquement, ont un niveau sonore bas et utilisent peu d'énergie. Les ventilateurs doubles ont un axe continue à simple actionnement, ce qui évite certains risques de surchauffe du dispositif.

Dans le domaine **électrique**, les dispositifs sont sécurisés comme suit. Il y a un interrupteur principal. Pour les versions monophasées il y a une sécurité thermique dans le moteur du ventilateur. Pour les réalisations triphasées il y a une sécurité thermique et magnétique montées sur le moteur du ventilateur. Le circuit de commande est sécurisé de façon séparée. Les

moteurs dès 5.5 kW sont dirigés avec un démarreur progressif. Le thermostat de la chaudière est triple: un thermostat de ventilation et deux sécurités de haute température. Le thermostat qui a été réglé le plus haut arrête le dispositif complètement et le verrouille. Armoire électrique en une réalisation étanche IP65 jusqu'au 285SS, 425SS IP54.

Le soufflage consiste d'un choix libre entre une réalisation à 1, 2, 3 ou même 4 côtés et ceci avec une libre distribution en fonction de l'implantation précise. Toutes les grilles ont une déflexion horizontale et verticale, de sorte que le soufflage peut parfaitement être adapté à la pièce.

Les dispositifs sont disponibles en exécution ouverte (alimentation de l'air de combustion de la pièce, exécution B) et dans une exécution étanche (alimentation d'air de combustion de dehors, exécution C). Les dispositifs en version étanche reçoivent la dénomination ...**SC** au lieu de ...**SS**.

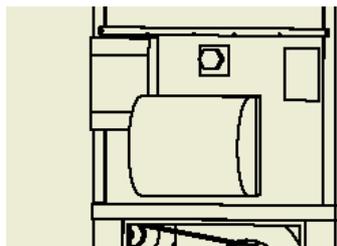
Les **brûleurs** sont de la marque **RIELLO** et sont des **brûleurs à deux allures ou modulants**.

Les types 45SS et 60SS dans la version à fioul ont un brûleur Baltur Low Nox .

TOUT EST CONFORME À "CE" .

4. IDENTIFICATION

Sur le front du dispositif de chauffage, à côté du brûleur, il y a la plaque identificatrice CE qui contient toutes les données.



5. PRESCRIPTIONS D'INSTALLATION

5.1 Général

Lisez toutes les instructions avant de commencer l'installation. Contrôlez si l'alimentation électrique, le type de gaz et la pression de gaz, ou bien le type de fioul sur place sont conformes aux réglages du dispositif qui se trouvent sur l'étiquetage CE.

Le chauffage doit être installé selon les directives, lois, normes et règles locaux et ceci conforme les exigences des pompiers ou de la compagnie d'assurance. Cela vaut spécifiquement pour les endroits où il y a certains risques.

Convendez-vous que l'environnement dans lequel le dispositif sera installé ne peut pas poser de danger concernant de la poussière (en suspension), des produits inflammables ou des substances et/ou émanations corrosives (le chlore, composés de fluor, le salage, etc.) et des matières inflammables.

Les dispositifs ne peuvent jamais être installés dans des pièces explosives (zone 0,1,2,20,21,22), ni à une hauteur de plus de 1000 m au-dessus du niveau de la mer. Ils ne résistent pas non plus aux jets d'eau directs, ni conviennent-ils à une installation dehors ou dans des environnements agressifs.

L'usage du dispositif n'est permis que pour des températures d'environnement/air alimentation entre 0°C et + 30°C avec un maximum de 90% humidité relative. L'installation des dispositifs type ...SS n'est pas permise dans des locaux en dépression.

Les dispositifs ont été construits et approuvés que pour l'usage dans les pays figurant sur l'étiquetage.

Des changements non autorisés au dispositif, l'usage pour une autre application que celle pour laquelle il a été construit ou la non-application des instructions peuvent présenter un danger et annulent la garantie. Des exceptions ne sont permises qu'avec un accord en écrit du fabricant.

5.2 Montage

Pour un confort de chauffage optimal, le positionnement du dispositif de chauffage est d'une importance cruciale.

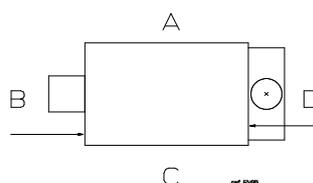
Placez le dispositif le plus possible au centre de la pièce avec éventuellement 1 côté adjacente au mur.

Assurez-vous que les grilles de soufflage peuvent distribuer la chaleur dans toute la pièce.

Assurez-vous que le flux d'air n'est pas entravé par des obstacles (des rayons, colonnes ou machines) et ceci en ce qui concerne l'aspiration et le soufflage. Assurez-vous que le soufflage n'est pas dirigé directement vers des produits (inflammables).

Pendant le positionnement, il faut aussi tenir en compte la position de l'évacuation des fumées (longueur maximale, voir 5.3), de l'alimentation en carburant (voir manuel du brûleur), de l'alimentation électrique et de l'espace libre nécessaire pour l'entretien.

ESPACE LIBRE AUTOUR DU DISPOSITIF:



L'espace libre minimal dépend de la position et des faces spécifiques.

Le tableau ci-dessous mentionne le minimum pour chaque face.

Le dispositif doit, pour une position à côté du mur (A ou C), avoir un minimum de 2 m d'espace libre à la face opposée. Une position avec B ou D à côté du mur n'est pas conseillée!

Laissez au moins 1 m d'espace libre au-dessus du dispositif.

Pour la chaudière, voir les dessins spécifiques.

Le non-respect de ces distances rend l'entretien impossible et annule dès lors toute garantie.

TYPE	Distance minimale jusqu'au mur (A ou C)	Espace libre recommandé à la face du bac de la cheminée D (*) Bac de la cheminée inclus	Espace libre minimal à la hauteur du brûleur (B) (brûleur inclus)
45SS	20 cm	100 cm	60 cm
60SS	20 cm	100 cm	60 cm
85SS	20 cm	100 cm	60 cm
130SS	20 cm	120 cm	75 cm
190SS	25 cm	150 cm	75 cm
285SS	30 cm	200 cm	100 cm
425SS	40 cm	220 cm	100 cm

(*) Les mesures au côté de la cheminée sont requises pour les fins d'entretien.

POUR DES VARIATIONS ÉVENTUELLES, VEUILLEZ CONTACTER VIVOX!

Utilisez l'anneau de levage prévu pour installer les dispositifs (voir chapitre 11. Transport).

Les dispositifs doivent être placés au niveau du sol. Le chauffage doit être placé sur une surface plane et incombustible qui peut porter le poids du chauffage et des accessoires.

En vue de l'évacuation de la condensation, le dispositif doit être placé parfaitement de niveau.

Remplissez les fissures entre le sol et le dispositif avec des joints élastiques.

Assurez-vous qu'il y a assez de distance entre le dispositif de chauffage/l'évacuation des fumées et des matériaux combustibles.

Pour les dispositifs au gaz, on recommande de forer le dispositif au sol, de sorte que la rampe gaz ne soit pas alourdi au cas de chocs au dispositif éventuels.

Si le dispositif est placé dans une zone de trafic de transport intérieur (chariots élévateurs, etc.), il faut avoir un verrouillage convenant autour du dispositif.

5.3 Aménée d'air comburant et évacuation des gaz brûlés

La cheminée doit être placée par une personne qualifiée et doit être conforme tous les règlements en vigueur. En particulier, il faut tenir en compte que la sortie de la cheminée ne se trouve pas dans une zone de sur- ou sous-pression statique (près des bâtiments ou des obstacles). Voir NBN D51-003, NBN B61-001 ou NBN B61-002.

Chaque dispositif a son propre canal d'évacuation des fumées qui évacue les fumées jusqu'à l'extérieur du bâtiment et qui finit par un chapeau antirefouleur.

Assurez-vous que les fumées ne peuvent pas rentrer la pièce par les fenêtres ou par les portes.

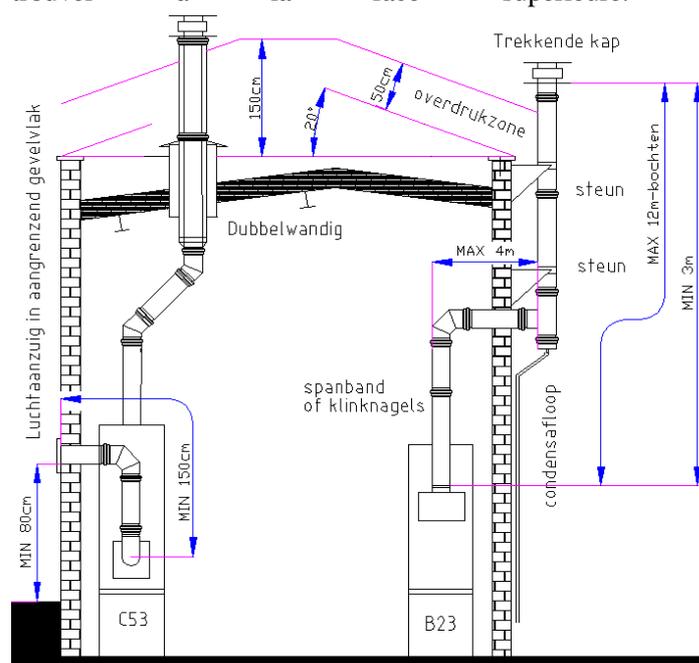
Les tuyaux sont des tuyaux inox AISI 316L avec des joints et sont de préférence montés perpendiculairement sans courbes pour assurer un bon tirage de la cheminée. Les tuyaux résistent à 400°C en dépression et à 250°C en surpression.

Pour éviter des problèmes avec la condensation de l'eau, les parties horizontales doivent avoir une élévation de 17 mm par mètre.

La somme de toutes les parties horizontales ne peut jamais être au-dessus de 4 mètres.

La traversée dans le tuyau ne peut nulle part être plus petite que l'ouverture dans l'armoire de la cheminée.

Les tuyaux doivent être fortement interconnectés avec des brides de sécurité ou avec des rivets en inox. La partie dilatée du tuyau de la cheminée doit toujours se trouver à la face supérieure.



Il faut avoir de l'attention nécessaire pour garder une distance suffisante jusqu'au tout matériau combustible: un minimum de 15 cm.

Le transit par le toit ou par tout matériau combustible doit être réalisé avec des conduits double paroi isolé. Les connexions par le toit ou par le mur doivent avoir un transit étanche à l'eau avec une protection suffisante.

Évitez la condensation dans le canal d'évacuation des fumées. Si c'est impossible, assurez-vous que la condensation sera évacuée et ne coulera pas dans le canal de connexion de la cheminée.

Pour une cheminée à l'extérieur du bâtiment, on place une pièce en T avec élément de purge en bas.

Alimentation et évacuation commune pour plus d'un dispositif n'est pas permise.

Dispositifs version ...SS:

Un dispositif B23 peut contenir 12 mètre de longueur de la cheminée au maximum et doit sortir via un transit par le toit.

Longueur minimale de 3 mètres.

Une courbe de 45° est considérée comme une perte d'1 m, une courbe de 90° comme une perte de 1.5 m.

Dispositifs version ...SC:

Il faut utiliser les éléments d'alimentation et d'évacuation et les grilles de transit par le mur fournis, l'ensemble a été inspecté comme tel. Une déviation sera être considérée comme un non-respect de la réglementation CE et est dès lors interdite.

La longueur maximale du tuyau d'alimentation ou d'évacuation ne peut pas dépasser les 9 mètres pour un dispositif C.

Une courbe de 45° est considérée comme une perte d'1 m, une courbe de 90° comme une perte de 1.5m.

La connexion de l'alimentation de l'air de combustion se passe sur le raccord qui est attaché au brûleur.

Pour un dispositif C13, on peut avoir une surface horizontale de maximum 2 m + passage de mur concentrique.

Les longueurs verticales sont dans ce cas-ci limitées jusqu'à 2x4m à partir de l'armoire de la cheminée.

Pour l'utilisation d'un dispositif C53, les conseils de VIVOX concernant la place de l'alimentation et l'évacuation de l'air de combustion doivent être suivis. L'alimentation en particulier doit se trouver dans une façade voisine (ou dans la même surface du toit). La longueur minimale du canal d'alimentation pour les dispositifs C53 est 1.5 m et ceci en condition que le dispositif se trouve dans une pièce chauffée.

La grille du mur du dispositif C53 doit se trouver au moins 80cm au-dessus du sol et loin de la plantation.

En bas de l'armoire cheminée, une ouverture d'évacuation de la condensation a été prévue. Il est possible qu'il y coule de l'eau de condensation pendant la mise en service. Ceci peut être transmis par

un tuyau en inox jusqu'à un petit seau en bas du dispositif.

Pour éviter la condensation, il faut d'une part éviter que le dispositif soit souvent commencé et arrêté et d'autre part assurer que la cheminée ne se refroidit pas trop, par exemple en utilisant des tuyaux à double paroi isolé.

5.4 Ventilation de la pièce

Le dispositif doit être placé dans une pièce suffisamment ventilée. Pour les dispositifs version ...SS, les grilles de ventilation doivent être suffisamment larges! (Sous autres N.B.N. D51-003 3 cm²/kW en Belgique)

45SS-	60SS	85SS	130SS	190SS	285SS	425SS
160cm ²	210cm ²	270cm ²	420cm ²	630cm ²	975cm ²	1500cm ²

Voir aussi NBN B61-001 et NBN B61-002.

Pour les bâtiments avec une ventilation mécanique où l'air est évacué à l'aide de ventilateurs tels que l'aération ou des systèmes d'aspiration, la mise en service de ces dispositifs est interdite si ces pièces peuvent se trouver en sous pression! Choisissez dans ce cas-ci pour le type ...SC.

Pour les dispositifs de la version ...SC, l'alimentation d'air de combustion doit venir effectivement de l'extérieur en non pas d'une pièce adjacente.

5.5 Grilles d'aspiration

Les grilles d'aspiration peuvent consister de plaques perforées, d'un filtre de toiles métalliques ou d'un filtre synthétique. Ceci dépend de la présence de la poussière. Quand on utilise des filtres synthétiques, ceux-ci doivent être régulièrement remplacés.

S'il y a de la poussière présente dans la pièce, le dispositif doit être dépourvu de toiles métalliques ou des d'un filtre synthétique sur l'entrée d'air.

Si on veut fermer un côté de l'alimentation, on doit utiliser une boîte, pour que l'alimentation de l'air à la hauteur des ouvertures de ventilation ne soit pas limitée. L'aspiration de l'air peut être fermée pour maximum 50% et ceci que pendant l'usage des plaques perforées. Dans des environnements avec beaucoup de poussières, on vous conseille de monter un pressostat sur les filtres à air qui arrête le dispositif en cas de forte pollution des filtres.

5.6 Grilles de soufflage

Les grilles de soufflage, le plénum et le thermostat fan-limit doivent toujours être montés, sinon la mise en service est interdite.

Le plénum de soufflage se trouve crispé sur les panneaux ou y est attaché avec des cadres.

Pendant l'achat d'un dispositif de chauffage, vous pouvez librement choisir le schéma de distribution d'air.

Toutes les grilles de soufflage se trouvent à la même hauteur en-dessus du plénum de soufflage.

Réglez les grilles des soufflages de sorte que celles-ci réchauffent la pièce de façon homogène et ne soufflent pas directement contre des obstacles, comme des rayons, machines, colonnes ou murs. Les lamelles horizontales doivent en principe être placées horizontalement, éventuellement à la côté du brûleur avec un angle d'inclinaison en haut de 10°. Diriger les lamelles en bas cause des courants d'air, un arrêt préliminaire du dispositif et de fonctionnement pendulaire.

Diriger les lamelles en haut cause une consommation d'énergie élevée et un chauffage plus lent.

En vue de la consommation d'énergie, il vaut mieux monter les grilles de soufflage à une hauteur de 2 à 3 mètres au-dessus du sol.

Les grilles de soufflage ne peuvent pas être refermées. Réglez les grilles de soufflage de sorte que la chaleur est divisée dans toute la pièce. Veillez à un courant d'air supplémentaire aux sources de froid (portes, etc.).

Surface libre des grilles de soufflage minimale:

45SS-60SS	85SS	130SS	190SS	285SS	425SS
24dm ²	32dm ²	42dm ²	72dm ²	102dm ²	168dm ²

5.7 Connexion au système de tubes

Les systèmes des canalisations doivent être réalisés en matériau thermiquement inerte et incombustible.

Quand le dispositif est lié à un système de canalisation, celui-ci doit être correctement dimensionné tenant en compte la pression du plénum de soufflage mentionnée dans la fiche technique. Tenez en compte une perte de pression dans le canal d'aspiration, le filtre et la grille d'aspiration, le canal de pulsion, les courbes, les silencieux et les clapets. La perte de pression standard des grilles de soufflage a déjà été compensée dans la pression du plénum. En général, on devra limiter la vitesse d'air dans le canal à maximum 5-6m/s. Le non-respect de ces données aura pour conséquence une surchauffe du dispositif et annule la garantie.

Pour certains types, on peut installer une ventilation renforcée pour compenser une perte de pression supplémentaire. Les possibilités pour ce faire ont pourtant leur limites (souvent 50Pa de plus). Demandez toujours des infos préalables au service technique de VIVOX.

La surface minimale des grilles d'aspiration doit toujours être respectée (voir 5.6).

Quand le système des canaux réchauffe plusieurs pièces, il faut prévoir des ouvertures de retour.

Les ouvertures de retour doivent se trouver au niveau du sol, ne peuvent pas être fermantes et doivent être dimensionnée pour une vitesse d'air maximale d'1m/s /5Pa.

Pour des vitesses plus vites, la grille de retour doit être connectée directement sur le chauffage via les canaux. Fournissez des filtres pour les canaux de retour. Assurez-vous que les ouvertures ou canaux de retour ne peuvent pas être bloquées (p.ex. par des palettes, boîtes).

Dans une chambre de combustion, l'aspiration et le soufflage doivent toujours être canalisées.

Fournissez des clapets coupe-feu avec une résistance au feu REI 120 pour le passage par des murs résistants au feu et fournissez une interruption électrique immédiate pour le fonctionnement des clapets coupe-feu en fournissant un interrupteur de position qui a été câblée en série avec la deuxième limite. Les dispositifs ne conviennent pas à l'alimentation directe de l'atmosphère extérieure. Dans aucune réalisation, l'air d'aspiration et de retour ne peuvent influencer le fonctionnement du brûleur et de l'évacuation des fumées.

Après le montage du système des canaux, le courant du moteur doit être contrôlé et si nécessaire la vitesse du ventilateur doit être adapté (changer diamètre de poulie).

Les canaux d'air doivent résister au risque d'humidité, l'imposition mécanique possible et prévus des joints. Il y a la possibilité de monter des silencieux dans les canaux, assurez-vous que ceux-ci sont fabriqués en matériaux incombustibles.

En utilisant des servomoteurs, il faut contrôler que les clapets ne peuvent pas être tous ensemble fermés, de sorte que le dispositif peut toujours se refroidir.

Fournissez des amortisseurs entre la canalisation et le chauffage pour éviter la diffusion des vibrations.

Toutes les grilles de soufflage se trouvent à la même hauteur. Chauffer plusieurs étages n'est pas simplement permis.

 Si le dispositif est connecté à un tube qui aboutit à une autre pièce, il faut tenir en compte que les courants d'air dans le tube peuvent empêcher le fonctionnement correct du thermostat de la chaudière. Ceci peut se passer par des portes ouvertes dans les deux pièces ou par des ventilateurs forts avec du vent dans le tube qui constamment refroidit le thermostat fan-limit.

Dans ce cas, il faut fournir un minuteur qui active le ventilateur principal automatiquement après la mise en service du brûleur, selon le risque, des détecteurs portes pas fermé qui arrêtent le brûleur doivent être montés.

5.8 Connexion électrique

La connexion électrique doit être mise en place par un électricien.

Pour les connexions électriques, il faut travailler selon les règles locaux (p.ex. pour la Belgique l'RGIE). En fonction du système du réseau, l'utilisateur doit éventuellement prendre des mesures supplémentaires

contre les touches indirectes selon les articles 80-81 et 82 de l'RGIE.

Rejoint l'alimentation directement sur les bornes de l'interrupteur principal (voir schéma électrique). Pour la connexion des dispositifs à trois phases, l'ordre des phases doit être contrôlé en fonction du sens de rotation du ventilateur. Pour les dispositifs à une phase, la polarité du conducteur neutre de la phase doit être respectée.

Les dispositifs doivent être mis à la terre.

Assurez-vous qu'il y a dans les environs du dispositif de chauffage pas d'appareils qui peuvent causer une interférence électromagnétique (variateur de fréquence, thyristor, etc. doivent être dépourvu d'un filtre EMC).

Le courant principal ne peut pas être coupé comme méthode pour arrêter le chauffage, sauf en cas d'urgence ou pour entretien après que le dispositif

s'est suffisamment refroidit. Ne jamais placer une minuterie sur l'alimentation du dispositif de chauffage. Consultez le schéma électrique dans l'armoire électrique avant de commencer l'installation. Au cas de perte, ce schéma électrique peut toujours être demandé à SA VIVOX, donnez alors le marquage du schéma qui se trouve dans l'armoire électrique.

Ces schémas électriques doivent toujours être considérés en tant que directives, il se peut qu'il y ait des adaptations spécifiques au client. Contrôlez tous les sécurités après un changement.

Pour le thermostat, voir le manuel séparé.

Le conducteur neutre doit être mis à la terre, sinon il y aura possiblement un transformateur de séparation. Pour 3x230V il est possible qu'un transformateur de protection soit fourni.

CÂBLE D'ALIMENTATION POUR VENTILATION STANDARD:

Les dispositifs 45SS et 60SS sont à une phase avec tension d'alimentation 2x230 V ±10% 50Hz.:

Câble de connexion 2x2,5² + 2,5², à sécuriser avec un automate bipolaire 10A.

Les autres dispositifs disponibles aux 2 tensions d'alimentation, selon la table ci-dessous.

CÂBLE D'ALIMENTATION POUR VENTILATION STANDARD		85SS	130SS	190SS	285SS	425SS
3x230V±10% 50 Hz	3 phases + terre	4x2.5 ² +2.5 ²			4x4 ² +4 ²	4x6 ² +6 ²
	Automate	3x20A			3x25A	3x32A*
3N400V±10% 50 Hz	3 phases + conducteur neutre + terre	4x2.5 ² +2.5 ²				4x4 ² +4 ²
	Automate	4x20A				4x25A*

Les points de raccordement sont montrés sur le schéma électrique dans l'armoire électrique.

Remarques* L'alimentation électrique pour le dispositif 425SS doit être sécurisée avec un automate du type "moteurs" (caractéristique C). Le type universel ne suffit pas!

La table ci-dessus ne convient pas au cas de ventilation renforcée.

CÂBLE D'ALIMENTATION POUR VENTILATION RENFORCÉE:

CÂBLE D'ALIMENTATION POUR VENTILATION RENFORCÉE		Jusqu'à 2,2 kW	3 kW	4 kW	5,5 kW	7,5 kW
3x230V±10% 50 HZ.	3 phases + terre	4x2.5 ² +2.5 ²	4x4 ² +4 ²		4x6 ² +6 ²	4x10 ² +10 ²
	Automate	3x20A	3x25A		3x32A*	3x40A*
3N400V±10% 50 Hz.	3 phases + conducteur neutre terre	4x2.5 ² +2.5 ²			4x4 ² +4 ²	
	Automate	4x20A			4x25A*	

* voir les remarques de la ventilation standard en ce qui concerne le type des automates.

Les dispositifs avec un moteur à partir de 4kW sont commencés avec un démarreur progressif.

Sur demande, les dispositifs plus petits peuvent aussi être équipés d'un démarreur progressif.

Sur demande, certains dispositifs peuvent être livré avec un moteur à 2 vitesses 1500/1000tr.

Sur demande, des dispositifs peuvent être livrés qui sont dépourvus d'un variateur de fréquence avec un filtre EMC.

Avantages: Limitation de la charge sur le ventilateur et du son pendant la mise en service.

Limitation du bruit et des courants d'air à la charge partielle.

Fonctionnement du moteur à 3 phases quand il n'y a pas de courant 3 phases disponible (jusqu'à 2.2kW).

5.9 Thermostat

Le thermostat doit être choisi et placé de sorte que d'une part il mesure la température égale de la pièce et d'autre part que le démarrage et arrêt fréquents du brûleur sont évités.

Ceci est possible en ne pas plaçant le thermostat dans le courant de soufflage, ni sur une place où la chaleur soufflée rencontre directement des murs, rayons ou d'autres objets. Un thermostat électronique avec fonctionnement d'hystérésis (0.8 à 1°C) et fonction anti-pendulaire est vivement déconseillé. Des thermostats qui fonctionnent en cycles sont interdits. Souvent arrêter et démarrer le dispositif de chauffage n'est pas bon pour la durée de vie du dispositif et des tuyaux de la cheminée.

Dès 2018 tous les dispositifs sont livrés avec un brûleur à deux allures ou modulant. Le réglage se passe par moyen du régulateur MCX fourni. Celui-ci contient l'algorithme nécessaire pour faire fonctionner le dispositif sans problèmes. En outre, il y a certains paramètres qui sont contrôlés de plus. Pour un remplacement, le service technique de VIVOX doit être consultée.

Normalement, le capteur de la pièce est mis dans l'air de retour. Ainsi, on reçoit un chauffage égal de la pièce. Dans des cas spécifiques, ce capteur peut être déplacé. Utilisez un câble écrané pour prolonger le capteur.

5.10 Alimentation du mazout

Les tuyaux doivent être placés par une personne compétente (selon les bonnes pratiques).

Pour plus d'informations techniques, veuillez contacter le service technique de SA VIVOX, ou voir la documentation technique du brûleur.

La connexion du carburant se passe sur les points de raccordement indiqués sur la documentation technique du brûleur. Le brûleur ne convient qu'au carburant pour lequel il a été construit. Pour de plus amples informations concernant les brûleurs, on vous réfère au livret d'instructions du brûleur même. Évitez des surpressions intolérables à cause de fluctuations de température dans le tuyau de fioul en prévenant des dispositifs compensateurs de pression ou des clapets anti-retour avec une valve de surpression.

Limitez la pression d'alimentation du fioul lourd.

Assurez-vous que l'air ne peut pas arriver dans les tuyaux. Prévoyez un filtre de fioul avec une filtration assez fine.

L'interconnexion de 2 dispositifs sur 1 tuyau d'alimentation n'est permise que quand l'alimentation se passe sous pression légère.

Pour l'alimentation sous terre dans des tuyaux, n'utilisez pas des courbes de 90° (utilisez 2x 45°). Prévoyez un câble de traction!

L'alimentation sous terre doit toujours être séparée de toute autre alimentation.

Des réservoirs qui se trouvent en surface ou des tuyaux qui courent dehors doivent être remplis du fioul de type d'hiver.

N'aspirez jamais le fond du réservoir, laissez le tuyau d'alimentation au moins 100mm au-dessus du fond.

Prévoyez une armature du réservoir avec une valve pour que le fioul peut toujours être renfermé.

Des réservoirs qui sont placés à l'intérieur du bâtiment doivent être placés avec la permission des pompiers dans un compartiment coupe-feu.

5.11 Connexion de gaz

Alimentation de gaz:

Les tuyaux doivent être placés par une personne qualifiée et conforme aux règlements.

Pour plus d'infos techniques, contactez notre service technique de SA VIVOX.

En Belgique, les tuyaux doivent être placés en accordance avec NBN D 51-003, ou bien NBN D 51-004 respectifs.

Contrôlez avec la connexion si la catégorie de gaz et la pression de gaz sont les mêmes que les données sur la plaque identificatrice du dispositif.

Le brûleur ne convient qu'au carburant pour lequel il a été construit. Pour plus d'infos techniques concernant les brûleurs à gaz RIELLO, on vous réfère au livret d'instruction du brûleur même.

La connexion du carburant se passe sur le robinet du gaz manuel qui se trouve juste à côté du dispositif.

Déterminez le diamètre du tuyau en fonction de la résistance permises du tuyau et la consommation de gaz des dispositifs divers. Les tuyaux de gaz doivent être nettoyés et contrôlés avant la mise en service. Le tuyau entre le robinet de gaz du dispositif et la rampe gaz ne peut jamais être contrôlé sur une plus haute pression que celle indiquée sur la plaque identificatrice de la rampe gaz/du dispositif.

5.12 Brûleur

Le dispositif de chauffage a été livré avec le brûleur convenant. Voir les données du rapport de la mise en service.

Cette combinaison de brûleur-cheminée a été testé pour la contrainte thermique du foyer, le fonctionnement sûr, la conformité CE, les normes, les émissions nocives et est conforme aux directives diverses de l'UE. Pour la conversion vers un autre carburant, consultez VIVOX.

Le remplacement du brûleur par un autre type/marque annule la garantie et la responsabilité de VIVOX et peut nuire gravement à la sécurité.

5.13 Contrôles de puissance

Tous les dispositifs sont prévus d'un brûleur à deux allures ou modulant.

Respectez le réglage comme indiquée sur le rapport de la mise en service.

Ne changez pas la puissance minimale, celle-ci a été sélectionnée spécifiquement selon la conformité de la loi, un fonctionnement sûr et fiable, la durée de vie et l'usage minimal. Pour les brûleurs à fioul, respectez le type et la marque du pulvérisateur.

6. MISE EN SERVICE

Mettre en service les installations nouvelles vous-même sans assistance par VIVOX est dangereux et pas permis parce que les dispositifs ne sont pas réglés.

La mise en service d'une nouvelle installation doit être faite par **une personne qualifiée de VIVOX** ou par un installateur reconnu par VIVOX avec un permis de travail. Cet installateur doit être en possession du rapport de la mise en service remplis par VIVOX.

Pour le déplacement du dispositif ou après un arrêt prolongé les choses suivantes doivent être contrôlées par un technicien en combustibles liquides pour le mazout, ou respectivement par un technicien agréé en combustible gazeux G2 pour les dispositifs en gaz.

6.1 Inspection avant la mise en service

Contrôle des distances de sécurité autour du dispositif (voir 5.2).

Contrôle de la stabilité/position correcte du dispositif (5.2), l'évacuation des fumées de gaz (5.3) et éventuellement la canalisation (5.7).

Contrôler que les grilles d'alimentation, les panneaux, le plénum de soufflage et les appareils de réglage sont montés correctement.

Contrôler quand l'entretien dernier a eu lieu et si nécessaire faire un entretien. (7)

Contrôle du passage libre des grilles d'aspiration (5.6).

Contrôler que la chambre de combustion est sec et sans précipitation de mazout.

Contrôle de l'alimentation de la tension d'alimentation et de la tension correcte.

Contrôler la continuité de la mise à terre entre le chauffage, l'alimentation du réseau et l'alimentation du carburant.

Contrôler le réglage du thermostat triple de la chaudière.

Contrôle de la route de l'air de retour pour les dispositifs aux canaux (5.7).

Contrôle par échantillonnage au point de mesure des fumées (connexion de la cheminée, utiliser du silicone résistant à la chaleur dans la cheminée si nécessaire).

Contrôlez pour les dispositifs B23 les ouvertures d'alimentation d'air pour la combustion (5.4) et contrôlez que le bâtiment ne peut pas se trouver en dépression.

Pour un dispositif C53, la grille d'alimentation doit être contrôlée pour des obstructions, des plantes ou le lierre voisins.

Régalez les grilles de soufflage de préférence horizontalement, ce qui assure qu'il n'aura pas de courants d'air gênants autour du dispositif. (5.6)

6.2 Démarrage

Mettez en service le courant principal.

Contrôlez la rotation du ventilateur en plaçant l'interrupteur sur la ventilation.

Contrôlez l'énergie du moteur avec une pince ampèremétrique. Celle-ci ne peut pas être plus haute que celle indiquée sur la plaque identificatrice du moteur. Si trop haute, le débit d'air sera trop haut et la résistance du côté d'air des grilles de soufflage doit être élevée. Si la valeur est plus de 15% plus basse, contrôlez la pression totale de l'installation et le débit d'air.

Changez si nécessaire la transmission courroie-poulie pour atteindre de nouveau le débit d'air nominal.

Pendant la première mise en service, il se peut qu'il y ait une odeur, aérer alors la pièce. Il s'agit d'un phénomène temporel qui se passe après 15 minutes de fonctionnement.

6.3 Réglage du brûleur à fioul domestique

Lisez le manuel du brûleur complètement.

Ventilez le tuyau de mazout et contrôlez l'étanchéité de toutes les composantes.

Contrôlez si le carburant convient aux données sur la plaque identificatrice.

Contrôlez si la puissance convient aux données sur la plaque identificatrice en contrôlant la pression et le pulvérisateur avec les valeurs mentionnées sur le rapport de la mise en service. Ne remplacez le pulvérisateur que par un exemplaire identique des mêmes marque, débit, angle de pulvérisation et cône. C'est le seul moyen de garantir une combustion pure et un fonctionnement sûr.

Contrôlez le temps de sécurité et de réaction.

Contrôlez que la dépression de la pompe en fonctionnement n'est pas plus élevée que la valeur maximale permise dans le manuel.

Contrôlez si le brûleur est en effet réglé sur 2 allures par le régulateur. Ceci est possible en réglant une température maximale pour le thermostat et en effectuant des mesures sur la puissance maximale. Ensuite en abaissant la température à la fin jusqu'à 1°C au-dessus de la température ambiante actuelle, le brûleur devrait passer à la puissance minimale. En abaissant la température de plus, le brûleur s'arrêtera.

Réglez la combustion de façon correcte pour toutes les puissances, contrôlez la teneur en CO₂ et en CO dans les fumées, la température des fumées, la dépression dans la cheminée et l'indice de suie. Mesurer à pleine charge se passe avec le thermostat sur la température maximale, à charge partielle en enlevant le fiche X4. Règle général: pleine charge +/-12.5% CO₂, charge partielle +/- 12% CO₂. Voir le rapport de la mise en service pour la valeur correcte.

Après la fin de l'entretien, contrôlez s'il n'y a nulle part une fuite d'huile combustible et remplacez le fiche X4.

6.4 Réglage du brûleur à gaz

Lisez le manuel du brûleur complètement.

Contrôlez si la pression de gaz et la sorte de gaz conviennent aux données sur la plaque identificatrice. Nettoyez la conduite de gaz avant le premier usage.

Contrôlez l'étanchéité de la conduite et la vanne de gaz du brûleur. Faites-le en plaçant le manomètre au point de mesure du pressostat gaz minimum et en fermant la conduite de gaz. La pression ne peut pas s'abaisser. Après avoir mesuré, refermez le point de mesure de gaz.

Assurez-vous que la conduite de gaz a été soigneusement aérée, ainsi que des branches éventuelles. Essayez de déverser le gaz en dehors du bâtiment avec une tube.

Ouvrez lentement la conduite de gaz, refermez-la et démarrez le brûleur.

Le brûleur passe par la pré-ventilation, contrôlez que la rampe gaz ne s'ouvre qu'à la fin du temps de la pré-ventilation. Rouvrez la conduite de gaz et contrôlez le temps de sécurité et de réaction.

Assurez-vous que la pression de la tête de la combustion convient aux données dans le manuel du brûleur pour cette puissance et avec la valeur qui se trouve dans le rapport de la mise en service.

Mesurez la consommation de gaz sur le compteur de gaz et contrôlez si celle-ci est bien correcte.

Contrôlez si le brûleur est en effet réglé sur 2 allures par le régulateur. Ceci est possible en réglant le thermostat sur la température maximale et en faisant des mesures. Ceci est possible en réglant une température maximale pour le thermostat et en effectuant des mesures sur la puissance maximale.

Ensuite en abaissant la température jusqu'à 1°C au-dessus de la température ambiante actuelle, le brûleur devrait passer à la charge partielle. Pour mesurer sur la charge partielle, il faut enlever le fiche X4. Réglez la combustion de façon correcte pour les puissances différentes. Mesurez la teneur en CO₂ et en CO dans les fumées, la température des fumées et le tirage dans la cheminée. Écrivez une attestation de combustion.

Contrôlez le réglage du pressostat gaz minimal et contrôlez le fonctionnement en fermant prudemment le clapet de fermeture manuelle gaz, contrôlez si la pression d'alimentation au moment d'arrêt convient à la valeur sur le pressostat minimal. Pressostat air n'est réglé qu'après tous les autres mesures et réglages sont faits. Voir le manuel du brûleur. La valeur doit correspondre au rapport de la mise en service.

Contrôlez après la fin des tests si les prises pour la mesure du pression gaz sont refermées en utilisant un détecteur de fuites aérosol.

6.5 Système d'apport d'air et sécurités

Mettez le thermostat de la pièce au maximum et laissez le chauffage continuer à chauffer.

Après un fonctionnement d'environ 10-15 minutes, le dispositif atteint l'équilibre thermique.

Les dispositifs de chauffage VIVOX sont dépourvus d'un thermostat triple.

-2ième lim: thermostat de sécurité, arrête le brûleur comme le ventilateur pendant une surchauffe. Cette sécurité doit être réinitialisé manuellement après le refroidissement du dispositif.

-1er lim: thermostat de limite, arrête le brûleur quand la température de soufflage devient trop élevée. Après le refroidissement, le contact se refermera et le brûleur recommencera à fonctionner automatiquement. Pendant un fonctionnement normal, ce thermostat ne devrait pas s'activer.

-fan: ce thermostat commence les ventilateurs si l'échangeur est réchauffé et fait refroidir l'échangeur par les ventilateurs après l'arrêt du brûleur.

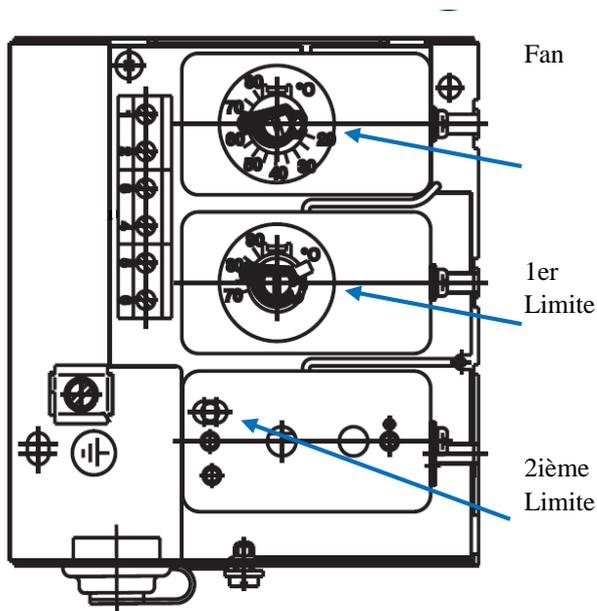
Valeurs par défaut:

2ième lim : 95°C fixe

1er lim : température de soufflage pendant le fonctionnement +10°C

fan : 42-48°C

En principe, ces valeurs ne doivent pas être changées.



6.6 Contrôle sécurités

Diminuez le réglage du disjoncteur moteur jusqu'à ce que celle-ci s'arrête. Le brûleur et le moteur doivent alors s'arrêter.

Pressez sur le bouton de l'interrupteur différentiel, le dispositif devrait s'arrêter.

Contrôlez le fonctionnement de tous les interrupteurs. Contrôlez que le dispositif ne commence plus quand on ouvre le 2ième lim.

Contrôlez que le dispositif s'arrête quand on ferme soigneusement le clapet coupe-feu. Ralentissez la valve avec une clé ou une poignée de sorte que celle-ci ne se referme pas avec trop de force. Contrôlez si le clapet coupe-feu se referme complètement. Contrôlez si le dispositif s'arrête quand on ouvre l'interrupteur de l'extincteur automatique (enlèvement du poids).

Contrôlez le réglage du thermostat et de l'horloge après avoir fini les contrôles.

6.7 Livraison

L'opérateur futur reçoit une explication simple sur le fonctionnement du nouveau dispositif et un aperçu des dysfonctionnements éventuels, qui sont collés au dispositif par moyen d'une vignette.

Le client doit garder le rapport de la mise en service et les manuels d'entretien, d'usage et d'installation à la proximité du dispositif et de les donner aux techniciens pendant des entretiens et dépannages futurs.

Le client doit être mis au courant de la nécessité d'un entretien annuel et des inspections périodiques et ceci surtout dans des environnements exigeants. Le client est aussi mis au courant que les entretiens doivent être effectués par des personnes compétentes et qualifiées.

7. ENTRETIEN

7.1 Intervalle travaux d'entretien

Les générateurs d'air chaud mazout ou gaz doivent recevoir un entretien au moins 1 fois par an. Dépendant de l'environnement dans lequel se trouve le dispositif, un entretien plus régulier sera nécessaire.

Surtout dans des environnements sales ou pleins de poussière, une inspection régulière est requise. Les grilles d'alimentation doivent être nettoyées par le client en temps voulu.

Si le dispositif de chauffage a été hors service pendant plus de 3 mois, il faut d'abord aspirer la poussière du dispositif.

Nettoyer les filtres d'air aspiration	quotidiennement/chaque semaine ou chaque mois, dépend de la pollution
Contrôler les courroies	bimensuel
Moteur électrique	annuel
Ventilateur	annuel
Thermostat fan-limit	annuel
Échangeur thermique	tous les 3 ans ou quand on constate des pollutions
Interrupteur différentiel	tous les 3 mois
Air d'alimentation des dispositifs C	au commencement de chaque saison de chauffage
Analyse des fumées	annuel + après chaque intervention sur le brûleur

7.2 Sécurités et nécessaires pendant l'entretien

L'entretien doit toujours être effectué par un par un technicien en combustibles liquides pour le mazout, ou respectivement par un technicien agréé en combustible gazeux G2 pour les dispositifs en gaz.

Les points mentionnés dans 7.2 à 7.4 doivent méticuleusement être suivis.

Matériel minimal pour l'entretien:

Multimètre avec lecture en micro-ampère et pince ampèremétrique, dispositif d'analyse de combustion avec teneur en CO et en CO₂, température des fumées et pression.

Masque anti-poussières P3 / tivek pak / gants / chaussures de sécurité / échelle-rayonnage

Boîte à outils régulier, levier, tournevis avec des bits carrés.

Consignes de sécurité:

1. Tout entretien se passe avec une alimentation électrique interrompue.
2. L'armoire de la cheminée atteint la même température que la cheminée. Pendant l'entretien il faut par conséquence attendre jusqu'à ce que **celui-ci s'est refroidit pour éviter des brûlures!**
3. Le judas atteint également une température élevée: attention aux brûlures !
4. Attention à la haute tension aux électrodes du brûleur et au transformateur de la haute tension.
5. Le dispositif ne peut être mise en tension si tous les éléments sont remontés (brûleur, armoire des fumées, panneaux, grille d'aspiration, ...)
6. NE PAS ouvrir le judas (sans savoir ce qu'on fait): le dispositif fonctionne en légère surpression.
7. Évitez le contact avec l'huile combustible.

7.3 Directions à suivre pendant l'entretien

Le règlement d'air du brûleur, le règlement de la rampe gaz, les minuteurs, les thermostats de sécurité, les pressostats de gaz et d'air et les sécurités du moteur sont réglés pendant la mise en service, ils n'ont pas besoin d'entretien et ils ne peuvent pas être changés sans discernement.

Quand des pièces sont endommagées, elles doivent être remplacées et la cause doit être éliminée.

Le remplacement des pièces doit toujours être faite par des pièces identiques et celles-ci doivent toujours être contrôlées pour leur étanchéité leur fonctionnement correct.

Le technicien doit, sous sa propre responsabilité, observer toutes les règles professionnelles et communiquer des remarques éventuelles à VIVOX! S'il y a des doutes concernant l'état du dispositif, le service d'entretien de VIVOX doit être informée en attendant un examen plus détaillé.

Pour des **installations spéciales**, ou des pièces spéciales, il y a un **entretien spécifique**.

Avant de commencer l'entretien, mettez le disjoncteur du brûleur sur '0'.

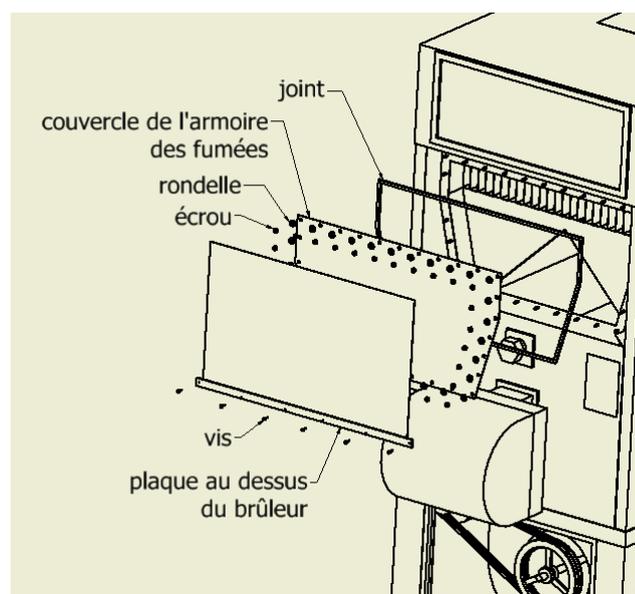
N'arrêter l'interrupteur principal qu'après l'arrêt automatique du ventilateur principal.

7.4 Contrôles à effectuer par un technicien agréé

7.4.1 Nettoyer la chambre de combustion:

Se passe par l'ouverture du brûleur (attention à la plaque en céramique), éventuellement pour 285SS/425SS en enlevant le panneau au-dessus du brûleur et le couvercle de l'armoire des fumées (écrous en inox, attention à la corde résistant aux hautes températures).

Contrôlez tous les joints pour leur étanchéité.



Ordre pour 285SS ou 425SS.

Effectuez ce travail à 2 personnes et mettez des gants.

1. Dévissez les vis.
2. Tirez en avant le panneau par la face inférieur, éventuellement en manipulant un tournevis plat après le profil en T.
3. Maintenant vous pouvez tirer le panneau avant côté par côté en bas de sorte qu'elle se relâche.
4. Dévissez les écrous.
5. Enlève le couvercle de l'armoire des fumées et inspectez le foyer/l'échangeur thermique.
6. Contrôlez les joints pour l'étanchéité.
7. Remettez le couvercle de l'armoire des fumées et lubrifiez les boulons avec de la graisse de cuivre. Des boulons endommagés doivent être réparés.
8. Remettez la rondelle et resserrez les écrous.
9. Remettez le panneau avant côté par côté.
10. Resserrez les vis.
11. Contrôlez que le plénum de soufflage n'a pas glissé vers le haut. Si c'est le cas: rebattez-le avec un bloc de bois et un marteau.

7.4.2 Nettoyer l'échangeur thermique, l'armoire de la cheminée et la cheminée:

Détachez le couvercle de l'armoire de la cheminée (écrous en inox).

Les déflecteurs dans les tuyaux doivent être détachés, les tuyaux nettoyés et les déflecteurs remis sur place. Remettez les déflecteurs dans la même position et dans le même ordre.

Enlevez les résidus de suie ou sulfure dans l'échangeur thermique de l'armoire de la cheminée. Contrôlez l'état et l'étanchéité de l'échangeur thermique, de l'armoire de la cheminée et de la cheminée. Une corrosion de rouille importante indique une corrosion par des chlorures, dans ce cas, le dispositif doit être transformé en un dispositif...SC. Demandez une offre à VIVOX.

Contrôlez l'état de la cheminée et la propreté de l'intérieur. Ceci est possible avec un miroir pour autant qu'elle va droit en haut.

Contrôlez l'ouverture d'évacuation de la condensation pour des obstructions.

Contrôlez l'état des joints.

Utilisez de la graisse à cuivre haute température pour tous les écrous en inox.

Remontez le tout.

7.4.3 Contrôle de l'état du dispositif:

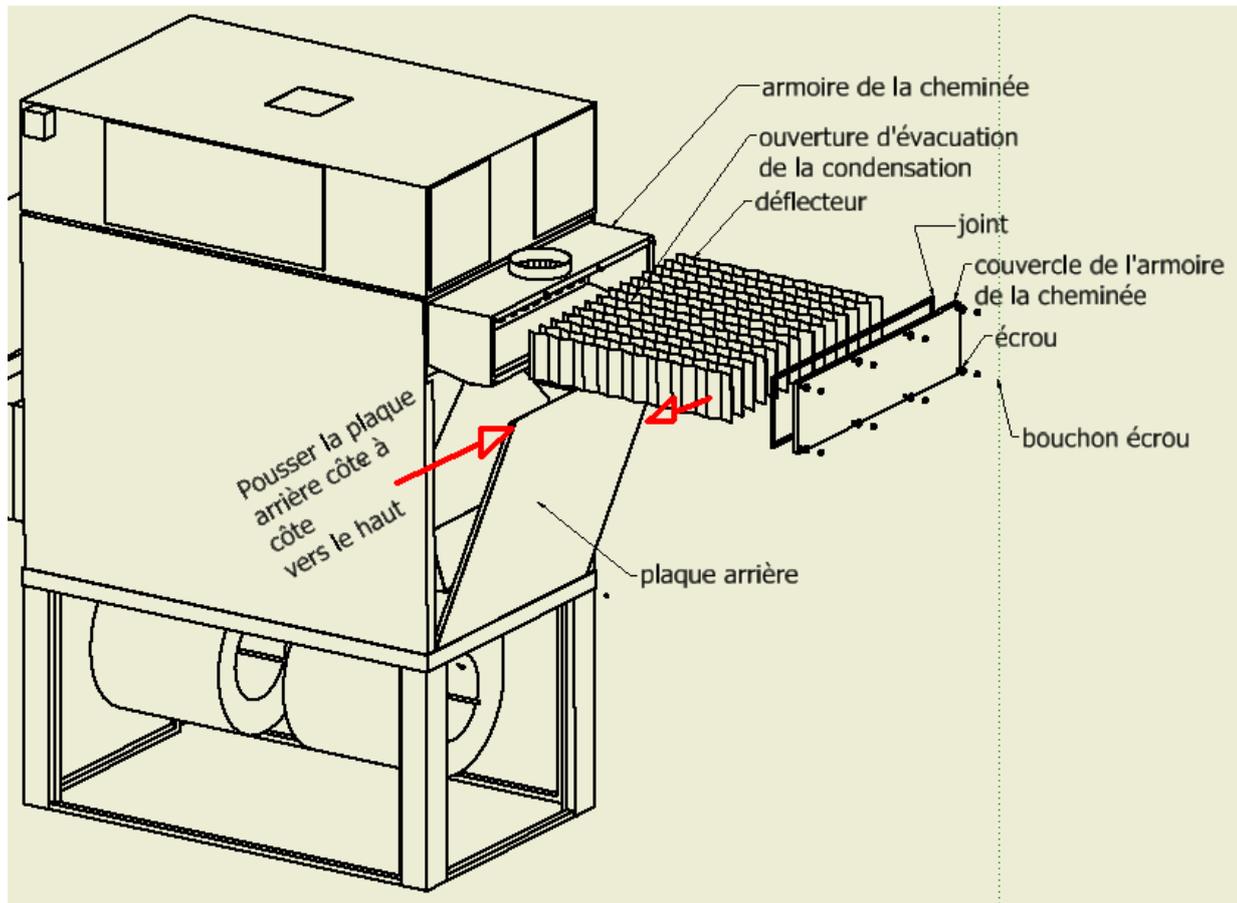
L'échangeur thermique et le foyer peuvent être inspecté - après avoir enlevé le panneau arrière - pour des signes de déformation, rupture ou fission. En enlevant les grilles de soufflage, le côté du brûleur du chambre de combustion peut aussi être contrôlé. La chambre de combustion et l'échangeur thermique ne peuvent pas montrer de déformation importante.

L'état de l'isolation sur les panneaux est vérifié.

Éliminez toute poussière de la chambre de combustion, de l'échangeur thermique, des panneaux d'isolation et du thermostat fan-limit.

Procédure pour ouvrir le panneau arrière:

1. Dévisser les vis.
2. Enlève le haut du panneau arrière, éventuellement en mettant un tournevis plat entre l'arrière de l'armoire de la cheminée et le haut du panneau arrière.
3. Poussez latéralement le panneau arrière en haut côté par côté.
4. Remette se passe dans l'ordre inverse. Utilisez si nécessaire un levier entre l'armoire de la cheminée et le coté du panneau arrière pour la repousser dans le ressort.



7.4.4 Contrôle de l'aspiration:

Nettoyez les grilles d'alimentation ou les filtres en-dessous du dispositif avec une brosse ou un aspirateur. Des filtres pollués ont pour conséquence une diminution du débit d'air, une élévation de la température de soufflage et dès lors une diminution du rendement. Il est donc important de régulièrement nettoyer ces filtres.

La fréquence du contrôle dépend de la quantité de poussière dans les environs. Souvent, il suffit de les nettoyer avec une brosse ou un aspirateur. Pour la poussière persistante, les filtres doivent être enlevés et soufflés avec de l'air comprimé dans le sens inverse. S'il y a beaucoup de graisse, les filtres doivent être lavés avec de l'eau et du détergent ou avec un nettoyeur à haute pression eau chaude. Ensuite, sécher les filtres pour éviter la corrosion. S'il y a de la corrosion, les filtres doivent être remplacés. Des filtres synthétiques doivent être remplacés régulièrement.

7.4.5 Inspection du ventilateur principal:

Contrôlez pour chaque turbine s'il n'y a pas de poussière ou d'autre matériau étranger et éliminez-les avec de l'air comprimé/un aspirateur. Si on ne peut surtout pas avoir de la poussière, le ventilateur doit être enlevé et nettoyé dehors.

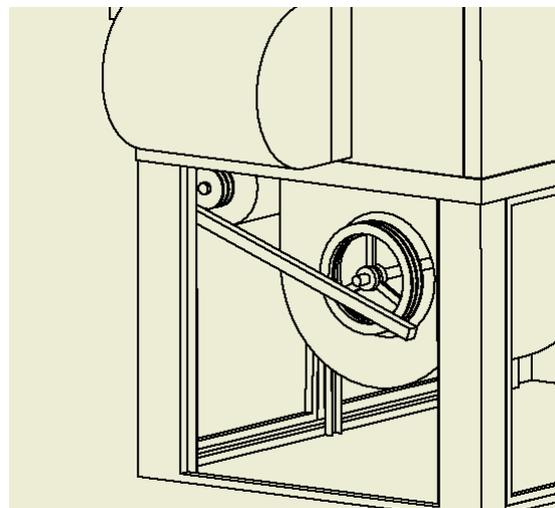
Pour le nettoyage à haute pression, les roulements doivent être suffisamment protégés (couche de graisse temporelle).

Contrôle de la fixation de la suspension du moteur, des turbines et des poulies pour des endommagements, assurez-vous qu'ils sont bien attachés.

Contrôle du sens de rotation correct du ventilateur.

Contrôlez avec une planche droite l'alignement des poulies. Les deux poulies doivent se trouver dans le même plan.

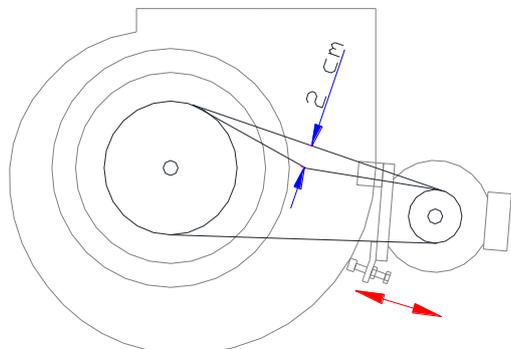
Si nécessaire, réglez les poulies ou le moteur.



Contrôlez les courroies pour des signes de détérioration. Des courroies effilochées ou fendues doivent être remplacées par des courroies avec le même code du lot.

Remplacez toujours les deux courroies.

Contrôlez la tension des courroies, quand on pousse le pouce au milieu sur la courroie, la déflexion doit être environ 2 cm.



Contrôle du moteur: état des roulements, nettoyage de la poussière, température en fonctionnant.

7.4.6 Nettoyage du brûleur:

Voir manuel du brûleur.

(électrodes, tête de brûleur, ventilateur, pompe de mazout, ...)

7.4.7 Contrôle de l'alimentation du carburant et des filtres du carburant:

État général, pollution et étanchéité.

7.4.8. Mesures et contrôle des sécurités:

Suivez les points 6.1, 6.2, 6.3, 6.4 ou 6.5 et 6.6 signalé en chapitre 6: Mise en service.

Faites une attestation de nettoyage et de combustion.

8. RÉPARATIONS

Des réparations et des remplacements des pièces doit se passer par un technicien capable.

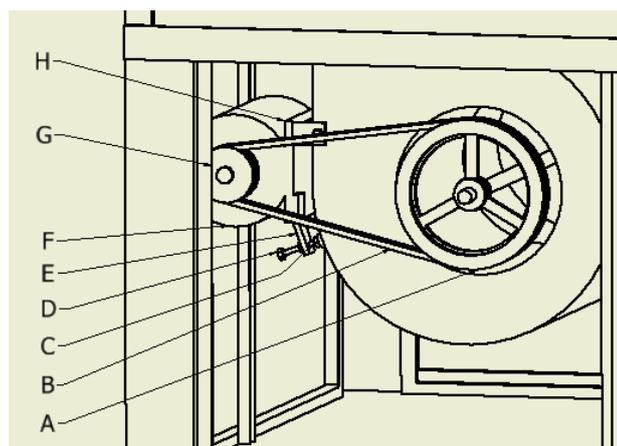
Des pièces du brûleur doivent être remplacées par un technicien du brûleur agréé.

Que des éléments de remplacement identiques peuvent être utilisés, sinon, il faut contacter le fournisseur pour garantir un fonctionnement sûr du dispositif de chauffage. Dans d'autres cas, la garantie est annulée.

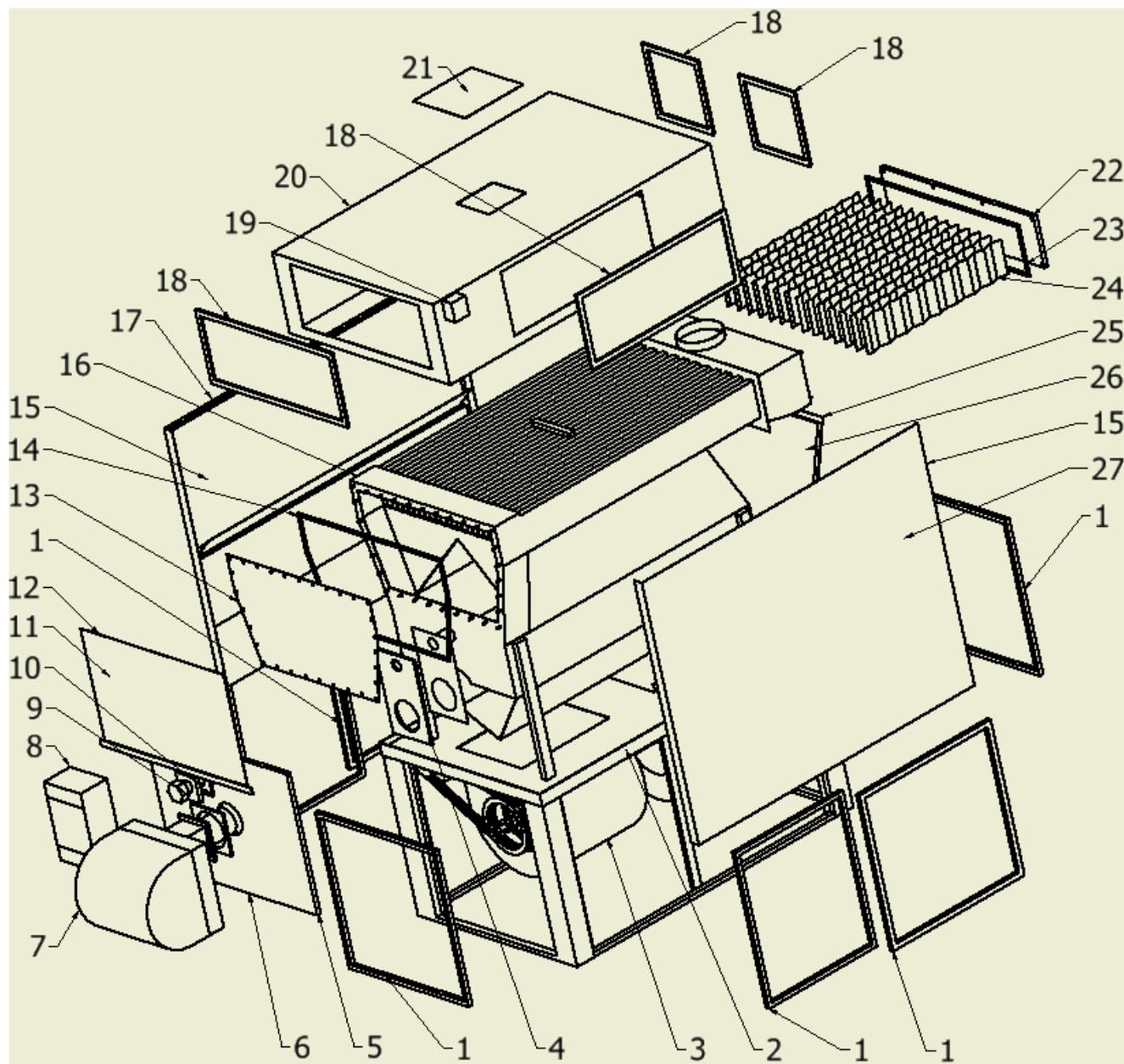
Beaucoup de composants électroniques sont programmés spécifiquement pour le client. Le remplacement d'une pièce sans un contrôle de la version du programme spécifique et une adaptation des paramètres peut mener à des situations dangereuses.

Des changements dans le schéma électrique peuvent mener à des situations dangereuses. Dans ce cas, la garantie est annulée.

9. LISTE DES PIÈCES



A	Poulie ventilateur
B	Courroie
C	Bloc d'amortisseur
D	Boulon de réglage avec contre-écrous
E	Support boulon de réglage
F	Moteur
G	Moteur des poulies
H	Support du moteur



1	Grille d'aspiration	15	Isolation panneau
2	Piédestal	16	Chambre de combustion/échangeur thermique
3	Ventilateur	17	Panneau à gauche
4	Joint céramique panneaux avant/foyer	18	Grille de soufflage
5	Panneau avant en-dessous	19	Thermostat fan limit
6	Isolation du panneau avant en-dessous	20	Plénum de soufflage
7	Brûleur	21	Couvercle attache de levage
8	Armoire électrique	22	Couvercle armoire de la cheminée
9	Judas	23	Joint de l'armoire de la cheminée
10	Joint du judas	24	Défecteurs
11	Panneau avant en-dessus (285SS et 425SS)	25	Panneau arrière
12	Isolation du panneau avant en-dessus (285SS et 425SS)	26	Isolation panneau arrière
13	Couvercle de l'armoire des fumées (285SS et 425SS)	27	Panneau à droite
14	Joint du couvercle de l'armoire des fumées		

10. DÉMONTAGE

Avant le démontage!

- Couper l'alimentation électrique (NE PAS oublier de mettre la conduite d'alimentation définitivement sans tension!).
- Fermer le robinet de gaz auprès du dispositif, débrancher la conduite et mettre un bouchon sur le robinet.
- Couper et débrancher l'alimentation du mazout (p.ex. fermer le filtre + bouchon sur filtre +

éventuellement fermer le robinet sur le réservoir du mazout même).

- Débrancher tout autre tuyau.
- Pendant le démontage de la cheminée, il faut l'élever en haut, sinon elle va s'abaisser et endommager la liaison par le toit.

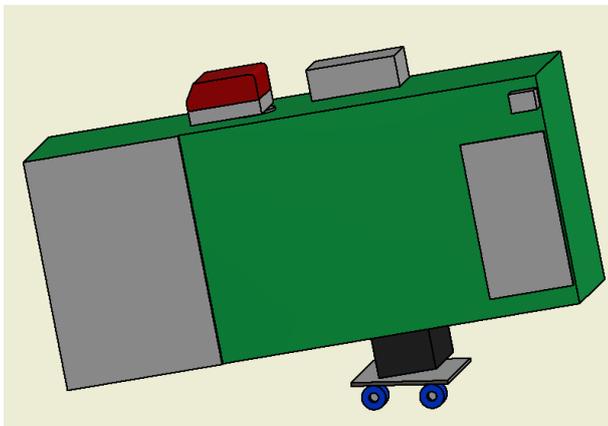
Le démontage du dispositif de chauffage même doit se passer sous la direction du personnel VIVOX.

11. TRANSPORT

Des générateurs d'air chaud ont un échangeur thermique large de sorte que le centre de gravité se trouve relativement haut. Ceci peut mener à un renversement du dispositif pendant un transport sans discernement.

N'utilisez pas de chariot élévateur avec le dispositif, le piédestal n'en convient pas.

Dispositifs 45SS, 60SS et 85SS: inclinez le dispositif prudemment avec 3 personnes à son armoire de la cheminée et transportez le dispositif ainsi avec une planche de transport en-dessous de l'armoire de la cheminée. Une fois que le dispositif se trouve au bon endroit, il faut contrôler que les déflecteurs se trouvent entièrement dans l'échangeur thermique.

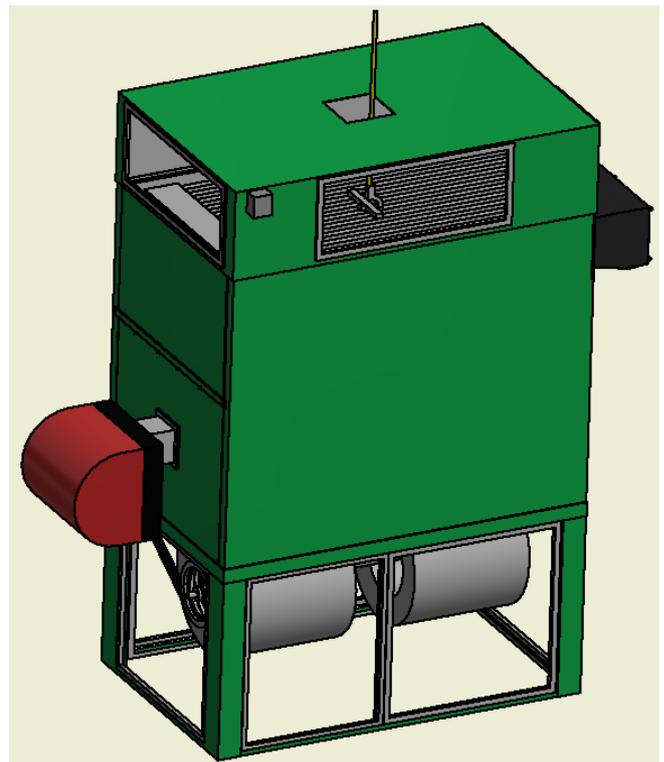


Dispositifs 130SS, 190SS et 285SS: En haut du dispositif, il y a une écoutille sous laquelle il se trouve un crochet. Utilisez-le pour élever le

dispositif et assurez-vous que personne ne se trouve en-dessous ou à côté du poids.

Dispositif 425SS ou des dispositifs avec un toit élevé: en enlevant les grilles de soufflage, le plénum de soufflage peut être enlevé pour atteindre le crochet.

Pour un transport à camion, le chauffage doit être fixé à l'armoire de la cheminée et à l'ouverture du brûleur avec plusieurs sangles à cliquets.



12. FIN DE LA DURÉE DE VIE

Ce dispositif contient des composantes électriques et électroniques, il ne peut pas être considéré en tant qu'ordures ménagères. Veuillez respecter la législation en vigueur pendant le démontage.

13. INSTRUCTIONS

Lisez les consignes de sécurité (2.5 en particulier) pour savoir comment utiliser le chauffage de manière sûre.

13.1 Fonctionnement

A l'extérieur de l'armoire électrique, il y a un interrupteur.

CHAUFFAGE

0

VENTILATION



Ventiler:

Placez l'interrupteur sur VENTILATION: le dispositif va ventiler de façon continue, le brûleur ne marche pas.

Position 0:

Le brûleur ne marche pas.

Chauffage:

Placez l'interrupteur sur CHAUFFAGE.

Si le thermostat de la pièce demande de la chaleur, le coffret de sécurité du brûleur sera mis sous tension. Celui-ci règle d'abord un cycle de pré-ventilation pour ensuite ouvrir la valve de gaz ou de mazout et de s'allumer. Une fois que la flamme s'allume, celle-ci réchauffera l'échangeur thermique. A une température suffisante, le ventilateur principal sera activé.

A une demande de chaleur diminuée, le dispositif sera réglé vers une puissance basse. Une fois que la température est atteinte, le brûleur sera arrêté. Le ventilateur principal commence à ventiler jusqu'à ce que l'échangeur thermique se soit suffisamment refroidit.

Après l'arrêt, le ventilateur principal peut encore quelques fois se recommencer pour une courte période pour éliminer de la chaleur résiduelle.

13.2 Sécurité

La présence d'une flamme est détectée par une électrode d'ionisation ou par une cellule photoélectrique.

La surchauffe est évitée par moyen d'une sécurité double de la température. La première sécurité (1er limite) arrête le brûleur, pendant que le ventilateur continue à fonctionner et refroidit le dispositif.

Quand une température plus basse est atteinte, le brûleur recommence à fonctionner.

Le thermostat maximal (2ième limite) arrête le dispositif complètement, y inclus le ventilateur, en cas d'une réelle surchauffe. Cette sécurité doit être manuellement déverrouillée après le refroidissement du dispositif.

Les moteurs de ventilateur à trois phases sont dépourvus d'une sécurité thermique et magnétique. L'arrêt arrête aussi le brûleur pour éviter une surchauffe éventuelle.

13.3 Service

- Ouvrez la conduite de gaz ou le robinet de mazout.
- Placez le disjoncteur principal sur '1'.
- Placez l'interrupteur sur 'chauffage'.
- Réglez le thermostat de la pièce pour la température souhaitée (voir manuel du thermostat).
- Le dispositif commence automatiquement à fonctionner quand il y a une demande de chaleur du thermostat.
- Quand il y a des problèmes, voir la liste de contrôle.

13.4 Liste de contrôle

- Mettre sous tension le dispositif.
 - Interrupteur principale activé? (bouton rouge)
 - Disjoncteur activé? (dans l'armoire de service)
 - Sécurité du moteur activée? (bouton noir dans la même armoire)
 - Réactiver 2° limite (bouton vert en haut du dispositif).
 - Placer le disjoncteur du brûleur sur ventiler.
- Si le ventilateur ne marche toujours pas, il y a probablement pas d'alimentation de tension.
- Augmenter le thermostat et enclenchez tous les interrupteurs.
- Si la lampe rouge s'allume sur le coffret de sécurité du brûleur, pressez-la. Réactiver au maximum 5 fois avec à chaque fois à intervalles de 3 minutes.
- Quand la même panne se répète, contactez l'installateur.

13.5 Entretien et sécurité

Un entretien régulier est nécessaire pour garantir un fonctionnement sûr et fiable. Le dispositif doit être contrôlé au moins une fois par an par un technicien agréé.

- Espace libre d'environ 2 mètres autour du générateur.
- La tension des courroies V doit être contrôlée. Laissez le judas fermé.
- Ne jamais couper l'électricité quand le ventilateur tourne, sauf en cas d'urgence.
- **REGULIEREMENT NETTOYER LES FILTRES D'AIR (tous les jours).**
- Tenir ouvertes l'alimentation et l'évacuation d'air de la chambre de combustion.
- En remplissant le réservoir de carburant, arrêter le brûleur pendant une heure.
- **N'éliminer l'interrupteur principal qu'en cas d'urgence ou pour l'entretien (l'éliminer régulièrement dans l'état réchauffé peut endommager le dispositif).**
- Verrouillez l'interrupteur principale sur 0 immédiatement au moment d'avoir enlevé les grilles d'aspiration.
- Le fonctionnement est absolument interdit si pas toutes les grilles d'aspiration sont montées.

13.6 Réparation

Si on aperçoit une odeur ou un bruit étranger, ou si le dispositif ne fonctionne pas bien, arrêtez le dispositif. N'essayez pas de réparer le dispositif vous-même, mais contactez un technicien agréé.

Une réparation mal exécutée peut mettre en danger la sécurité du dispositif.

13.7 Immobilité

En plaçant le disjoncteur du chauffage chauffe / 0 / ventilation sur 0, le brûleur ne recommencera plus à fonctionner.

Le thermostat reste sous tension de sorte que l'horloge du temps continue à fonctionner de façon correcte.

Pendant un arrêt prolongé, on peut mettre le disjoncteur principal sur 0 après l'arrêt de la ventilation. Attention: la pile du thermostat utilise maintenant de l'électricité et peut après un certain temps perdre l'indication du temps correcte.

Pendant un arrêt prolongé, on peut aussi fermer l'alimentation du carburant.

14. GARANTIE

Notifiez SA VIVOX immédiatement de tout défaut ou phénomène anormal. Un coup de téléphone peut éviter beaucoup de problèmes.

La garantie est en place pendant 1 année pour des pièces et pendant 5 années pour l'échangeur thermique.

La garantie commence dès la mise en service ou au plus tard 6 mois après la livraison.

Dans les cas suivants, la garantie est annulée:

- Ne pas suivre les directions dans le manuel d'utilisateur.
- Ne pas suivre les directions dans le manuel d'installation, de la législation ou des normes locaux.
- Ne pas utiliser le chauffage dans le champ d'application normale de l'application prévue.
- Le courant d'air dans le dispositif ne convient pas à la fiche technique.
- La négligence par l'utilisateur, des dommages à cause des facteurs externes (p.ex. dommages par moyens de transport, surtension, du fioul lourd pollué).
- Coupures de l'électricité pendant le fonctionnement du dispositif.
- Les dégâts d'eau, sous toutes ses formes.
- Le non-respect des exigences d'entretien minimales.

- Ne pas notifier des problèmes avec l'installation dans un délai raisonnable.
- La puissance ne convient pas aux données sur la plaque identificatrice.
- Le câblage interne a été changé ou il y a eu un entretien, changement ou réparation non autorisés.

Les biens de consommations ne sont pas inclus dans la garantie (filtres, joints, courroies, etc.).

En général, la garantie se limite à la réparation ou remplacement gratuit - après un contrôle par nous - de la pièce ou d'une pièce équivalente. Les heures de travail, les frais pour l'accès au dispositif et le matériau de transport ne sont pas inclus dans la garantie. Les pièces qui sont remplacées pendant la période de garantie ne prolongent pas cette période de garantie.

Le fabricant n'est pas responsable pour des dégâts supplémentaires qui ont été causés ni pour des frais réalisés ou pour des dommages indirects en conséquence de la défaillance du chauffage ou des thermostats.

VIVOX n'est pas responsable pour un dommage matériel, mental ou corporel à cause d'une installation non conforme.

15. DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Déclaration CE de conformité

VIVOX^{NV}

Gentsesteenweg 121
B - 8530 Harelbeke

Concerne: GENERATEURS D'AIR CHAUD

Marque: VIVOX

Type: 45SS / 60SS / 85SS / 130SS / 190SS / 285SS / 425SS
45SC / 60SC / 85SC / 130SC / 190SC / 285SC / 425SC

Je soussigné, Jo Depoortere, mandaté par SA VIVOX, déclare que les générateurs d'air chaud mentionnés ci-dessus, si ceux-ci sont installés, entretenus et utilisés conforme au mode d'emploi fourni, se conforment aux directives EC:

- La directive machines 2006/42/EC
- la directive basse tension 2014/35/EC
- La directive électromagnétique 2014/30/EC
- La directive écodesign 2009/125/EC
- La directive appareils à gaz 2016/426/EC

Fait à Harelbeke le 20/08/2018

Signature:



Nom: Jo Depoortere

Fonction: Administrateur délégué

